



PROTECTION DU PATIENT

PLACEMENT DES PATIENTS LORS D'ÉPIDÉMIES D'INFECTIONS RESPIRATOIRES



Cohorter les patients présentant des signes d'infection respiratoire (toux, sécrétions) et/ou maintien d'une distance d'au moins 2 mètres entre chaque patient



Informez le personnel, les patients et les visiteurs et mettez des affiches à l'attention des patients et leurs visiteurs (famille, amis) avec les instructions nécessaires



Demandez au patient de se couvrir le nez/bouche avec un mouchoir jetable en cas de toux



Lors des déplacements, mettez un masque de soins (type chirurgical) à la personne qui tousse (si elle le supporte)



Se laver les mains après contact avec des sécrétions respiratoires



Désinfecter les mains après avoir jeté le mouchoir ou le masque



Le personnel souffrant d'infection respiratoire (particulièrement pendant la période de toux productive) ne doit pas avoir de contact avec les patients sans protection (masque)